JURIDICTIONS

RELEVE DE DECISION

SAISON 2018-2019

Commission : Discipline
Date : 9 mai 2019

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	04.05.2019	SUD CHARENTE FC	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	13.05. 2019	37€
D2	04.05.2019	FCC ISLE D'ESPAGNAC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06.05. 2019	37€
D3	05.05.2019	MONTIGNAC ES	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	06.05. 2019	50€
D3	05.05.2019	GOND PONTOUVRE	7 matches de suspension	Art. 13.1 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	06.05. 2019	50€
D3	05.05.2019	SIREUIL JS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06.05. 2019	37€
D4	10.03.2019	MA CAMPAGNE US	10 mois de suspension	Art. 6 et 11 du Barème Disciplinaire	Joueur	11.03.2019	100 €
D4	04.05.2019	JARNAC SPORTS	2 matches de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	06.05. 2019	37€
D4	05.05.2019	HAUTE CHARENTE FC	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	06.05. 2019	37€
U16/U18	04.05.2019	ANG. LEROY CS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06.05. 2019	37€

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le lien.

Le Président de la commission : Pierre LARROUY
Le Secrétaire de la commission : Marcel BUISSON